Constructions

Autor(en): **Hennard, Benjamin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **22 (1975)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-366184

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Constructions

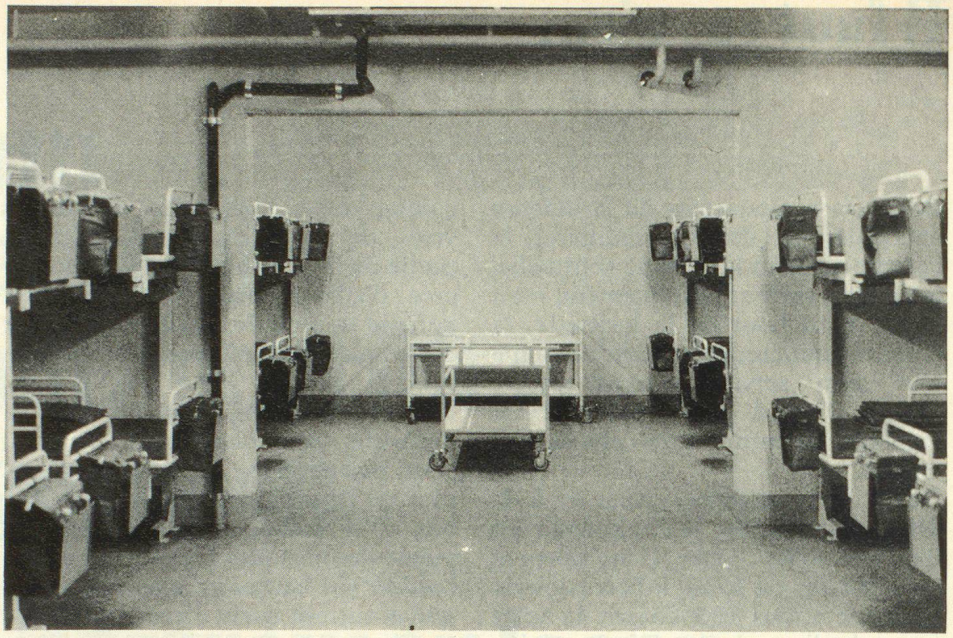

Enfant, en te rendant à la cave, ton bras a heurté le levier métallique d'une grosse porte massive qui reste toujours ouverte et encombre le passage qui conduit à la cave. De même, tu as dû lever les pieds pour passer un seuil de dix centimètres environ.
Passée la douleur qui t'a arraché un cri, tu t'es demandé pourquoi cette grosse porte gênante, qui semble n'être jamais utilisée, est si lourde que tu ne peux, avec deux camarades, que très difficilement la fermer.
Alors, donnant à ton père la bouteille de bière qu'il t'avait envoyé chercher, tu lui a posé la question. Ton père t'a répondu, très brièvement, que les caves étaient aménagées à l'intérieur d'un abri de protection civile, que la porte en question en était l'accès et la fermeture. Absorbé par la lecture de son journal, il ne t'en a pas dit davantage.
Il nous appartient aujourd'hui de te donner une meilleure information au sujet des constructions de protection civile.
Durant la dernière guerre mondiale, de très nombreux civils sont morts ensevelis sous les décombres des immeubles détruits par les bombardements. D'autres, par contre, ont survécu grâce aux abris aménagés dans les sous-sols des bâtiments, abris qui ont supporté la surcharge des décombres et préservé ainsi les personnes qui s'y étaient réfugiées.
Conscients des expériences faites dans les pays ayant souffert de la guerre, les autorités suisses, peu après la fin de la guerre, ont décidé de construire des abris dans les immeubles neufs édifiés dans nos villes et grands villages.
Afin de limiter le plus possible les frais qu'occasionnent de telles constructions, fond, murs et dalle en béton armé, il a été décidé de renforcer les sous-sols afin d'en faire des abris. Dans ton immeuble, la cave à la grosse porte blindée en est un. Ce local protégé est pourvu d'un appareil de ventilation avec filtre permettant le renouvellement de l'air par apport d'air frais venant de l'extérieur. Il y a également une ou plusieurs sorties de secours permettant l'évacuation de l'abri lorsque le passage par la porte n'est plus possible. Ces sorties sont pourvues d'un volet blindé également étanche.
L'organisation de la protection civile étant affaire communale, d'autres constructions protégées doivent être édifiées. Tu as, peut-être, déjà entendu parler d'abris publics, de postes de commandement ou d'attente pour les détachements d'intervention, également de postes sanitaires ou sanitaires de secours. Ces diverses constructions sont en effet très souvent édifiées en sous-sols des bâtiments scolaires. Pour les soins aux malades ou aux blessés, dans le cadre des constructions hospitalières, on aménage des centres opératoires protégés comportant l'équipement complet d'un hôpital.
Ces installations de la protection civile, équipées et prêtes à l'emploi, peuvent être utilisées aussi en cas de catastrophes, naturelles ou accidentelles.
Enfant, s'il te plaît d'en apprendre davantage au sujet des constructions de protection civile, demande à ton maître ou à ta maîtresse d'inscrire au programme des leçons d'observation l'étude et la visite d'abris et d'installations.
Nous sommes prêts et disposés à répondre à tout appel à ce sujet.

Le chef de l'Office PC
du canton de Vaud
Benjamin Hennard

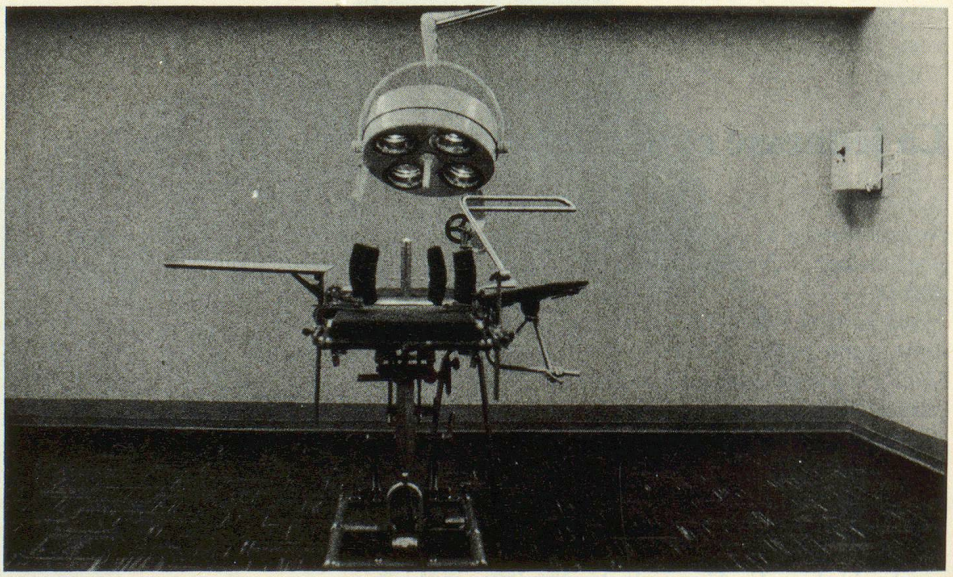

Fertig-Garagen
Grösste Auswahl - 25000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!
● Sie bestimmen den Preis ●
Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG ■ 5623 Boswil-AG 057/7 44 66
uninorm

Klein-Bauten
Grösste Auswahl - 25000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!
● Sie bestimmen den Preis ●
Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG ■ 5623 Boswil-AG 057/7 44 66
uninorm

Fertig-Hallen
Grösste Auswahl - 25000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!
● Sie bestimmen den Preis ●
Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG ■ 5623 Boswil-AG 057/7 44 66
uninorm

Industrie-Tore
Verschiedene, bewährte Ausführungen!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!
● Sie bestimmen den Preis ●
Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG ■ 5623 Boswil-AG 057/7 44 66
uninorm